bruit de la chûte de cette montre, le perroquet se mit à dire, de sa voix la plus criarde, mais très-distinctement, néanmoins : Au voleur ! au voleur!

La maîtresse de Jacquot avait par malheur pour Odile apprit à son perroquet à répéter les mots : *Au voleur !* au bruit d'un objet tombant sur le pavé. Aux cris de l'oiseau et pendant qu'Odile essuyait le sang qui coulait de sa blessure ses maîtres accoururent. A la vue de la montre et de la chaîne qui étaient à terre aux pieds d'Odile, M. Pinel s'élança sur cette dernière et la remit aux mains des agents de police.

Odile Dennoelin n'a pu nier être l'auteur du vol. Reconnue coupable, mais avec circonstances atténuantes elle ne s'entend condamner qu'à la peine de 2 mois d'emprisonnement.

***

Pierre Legras et Emile Verdière, deux cousins germains faisaient une partie de cartes dans un cabaret de Wazemmes. A la table à côté se trouvait un bon villageois qui en tirant son mouchoir de poche fit tomber à terre son porte-monnaie. . . . . . .

Legras s'en aperçut, fit tomber volontairement une de ses cartes et, feignant de la ramasser, s'empara du porte-monnaie. Mais il avait compté sans son cousin qui, ayant vu le mouvement, lui dit : *Part à deux.* Il fallait s'exécuter. Par malheur pour nos deux voleurs, la cabaretière avait vu leur manège et c'est sur sa dénonciation que le tribunal condamne aujourd'hui Legras à quatre mois et Verdière à deux mois d'emprisonnement.

***

En guise de lit, choisir un urinoir public, cela se voit rarement. C'est là cependant que les agents de police de Lille découvrirent couchée la nommée Marguerite Murray, une Anglaise, née à Cardiff. Nous devons ajouter que ladite Marguerite se trouvait dans un état d'ivresse plus que complet. De plus elle avait aux jambes et aux pieds des bas et des chaussures qu'elle avait dérobés à sa maîtresse.

Elle ira pendant trois mois se reposer sur les lits de la maison d'arrêt.

***

Le Tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

3 mois de prison contre François Ramon, de Roubaix, pour usage de faux livret ; — 2 mois de prison contre Victor Coussement, de Lille, dit le *Petit-Tambour*, pour coups et blessures volontaires ; — 16 francs d'amende contre Bernard Houx, de Lille, pour avoir lancé une pierre sur un de ses camarades qui l'insultait ; 15 jours de prison contre Gezelle, de Lille, pour mendicité ; 3 mois de prison contre Eugène Pinchon, en résidence obligée à Saint-Quentin, pour rupture de ban ; 9 jours de prison contre Léopold Vanderdonck, de Renaix, pour mendicité à Lille ; — enfin, 2 mois de prison contre Denis Mullier, de Lille, inculpé d'un vol de pommes au préjudice de M. Lehu, rue d'Arcole, à Lille.

MAITRE CUBE.

Audience du samedi, 2 février 1884

François Hursel, de Roubaix, a dérobé du bois de charpente à M. L. Derville, son patron. Cela lui vaudra deux mois de prison.

Alphonse Mollet a été condamné pour fraude à 6 mois de correction et 500 francs d'amende.

LES INONDATIONS DE LA LYS

La Lys est sortie de son lit à la suite des gros temps de la semaine dernière. Du côté de Merville, les maisons étaient baignées et l'eau affleurait les routes. Il en était de même à Saint-Venant, où le cimetière s'est trouvé menacé. A Aire, la crue montait avec une rapidité effrayante; mais lundi après-midi une baisse encore plus rapide s'est produite, comme si une rupture avait inondé subitement un pays plus éloigné.

NORD

LES ASSISES DU NORD. — Voici les affaires de la deuxième semaine de février :

Lundi 11 février. — Ministère public : M. Dumas, avocat-général. — Thiernesse Jean, faux et incendie volontaire ; défendeur : Me Hattu.

Mardi 12. — Ministère public : M. Vibert, substitut.

Les vols de la poste. — Catusse Clément et Bonnefoy Edmond, faux et détournement ; défenseurs : Mes Dhooghe et Hattu.

Mercredi 13. — Ministère public : M. Dumas. — Charet André et Guilbert Angélique, fausse monnaie ; défenseurs : Me Destombes, de Lille, et Me X... - Marcq Alfred, tentative d'assassinat : défenseur : Me X...

Jeudi 14. — Ministère public : M. Vibert. — Jules Charlet, attentat à la pudeur.— Alexandre Merville, coups et blessures volontaires. — Lancelin, faux.

Vendredi 15.— Ministère public : M. Maulion, procureur-général. — Le parricide de La Madeleine, Henri Masquelin, défenseur : M. Dubron.

Samedi 16. — Ministère public : M. Vibert.— Charles Legrand, incendie ; défenseur : M. Plouvier. — Alexandre Popow, vol qualifié.

Lundi 18. — Ministère public : M. Dumas. — Mélanie Merlevede, incendie. — Isidore Wargny, faux.

BERGUES. — On annonce la mort de M. le chanoine Delautre, archiprêtre de Bergues, ancien vicaire-général, décédé le 1er février à l'âge de 82 ans.

ESTAIRES. — Un incendie a consumé, mercredi, une maison et une grange, appartenant à Mme veuve Desprez. Pertes : 3.300 fr.

VIEUX-CONDÉ.— Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de mardi à mercredi, dans la sucrerie de M. Hanbourdin. Les dégâts s'élèvent à 2.400 fr.

DOUAI.— Encore un nouveau journal à Douai ! Celui-ci paraîtra, dit-on, dans quelque semaines sous le titre : *Douai-municipal.*

— Un grave accident s'est produit au polygone d'artillerie de Douai.

Pendant la manœuvre, deux jeunes soldats appartenant au 15e régiment ont été précipités à bas de leurs montures, et ont été gravement blessés.

On a dû les transporter d'urgence dans un fourgon à l'Hôtel-Dieu.

ANZIN. — *Accident.* — Le nommé Milot, ferblantier, né à Valenciennes, étant occupé à poser des tuyaux de gaz dans un bâtiment situé à Anzin, est tombé d'une hauteur de dix mètres environ. Ses contusions sont tellement graves, qu'on désespère de le sauver.

ORCHIES. — On écrit d'Orchies que certains créanciers de la faillite Warocquier se proposent de pousser la rigueur jusqu'à vendre le monument funèbre qui était préparé pour recevoir la dépouille du notaire défunt, et ont fait opposition sur ce... meuble. Un tombeau est-il bien un meuble, et l'opposition est-elle valable? C'est ce que nous saurons bientôt.

ETRENNES A LÉON XIII. — Le total des cinq premières listes des étrennes offertes par les catholiques du Nord à Léon XIII, s'élève à 50,062 fr. 28.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — On lit dans le *Figaro :*

« On sait que la nonciature apostolique et le gouvernement se sont entendus sur le successeur de Mgr Meignan, transféré du siège d'Arras à l'archevêché de Tours.

» Mgr Cortet, évêque de Troyes, choisi par les deux pouvoirs, avait hésité d'abord, à cause de sa santé délicate — il a 67 ans aujourd'hui — et des regrets qu'il éprouvait à quitter un diocèse où il a fait beaucoup de bien et qui lui est fort attaché. Mais, devant le désir exprimé par le Saint-Père, les hésitations du vénérable prélat ont cessé ; il a accepté l'important siège d'Arras, où il est d'usage de ne nommer que des évêques éprouvés.

» Le chapitre de Troyes et les catholiques de l'Aube ont essayé de faire revenir la nonciature et le gouvernement sur cette décision. Une délégation de chanoines et de diocésains est donc venue à Paris. Une seconde députation de chanoines n'a pas craint d'affronter le voyage de Rome.

» Alors, sans doute, des dépêches sont parties de Rome, annonçant que Mgr Cortet restait à Troyes. Voilà d'où vient la nouvelle, lancée dans dans la presse, de la nomination d'un autre évêque à Arras.

» Tel est l'état de la question. Mgr Cortet a accepté. C'est un fait acquis. L'émotion qui se produit dans son diocèse, à l'annonce de son départ, lui fait le plus grand honneur, mais n'est pas faite pour diminuer les chagrins d'une séparation qu'il redoutait pardessus tout.

RENTY. — Le 28 de ce mois. au hameau de Gournay, dépendant de la commune de Renty, a été retrouvé le cadavre de Henri-Joseph-Vincent Talleux, journalier, âgé de 57 ans. Le ne corps porte aucune trace de violence. La mort est attribuée à une congestion provoquée par l'ivresse et le froid.

Cet homme était veuf, et laisse deux filles assez âgées déjà.

CALAIS. — *Un équipage sauvé.* — Le bateau de pêche l'*Hirondelle*, no 540, du port de Calais, vient d'entrer, ayant à bord un équipage d'une quinzaine d'hommes, parmi lesquels un nègre et des passagers, qu'il aurait recueillis en mer pendant la dernière tempête, à la suite d'un abordage.

A demain les détails.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er FÉVRIER. — Julien Bourgois, rue du Tilleul, 59. — Marthe Vanlerschaeghe, rue d'Alma, cour Bény, 8. — Albert Planquelle, ruelle Wibaux. — Berthe Sickman, rue du Bassin, 5. — Alexandre Wilfart, rue Cadeau, 113.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1er FÉVRIER. — Maria Vandorpe, 2 mois, rue de l'Epeule, cour Gros, 4. — Henri Delécluse, 1 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 22. — Eveline Mahieu, 2 ans, rue du Fort, cour Couthier, 13. — Marie Delgrange, 58 ans, ménagère, rue Dampierre, maisons Delgrange. — Marie Delrœux, 39 ans, tisserande, rue Decrême, cour Dubois, 3. — Virginie Rustin, 36 ans ménagère, Hôtel-Dieu. — Henri Vanstraesselle, 53 ans, tourneur, Hôtel Dieu. — Jules Flamencourt, 5 mois, rue de la Paix, cour Favière, 1. — Edouard Catteau, 50 ans, marchand tailleur, rue Neuve, 33. — Gustave Capeau, 1 an, rue de Beaurewaert, 22. — Albert Veys, 66 ans, cabaretier, chemin du Halage, près le Sacré-Cœur. — Pierre Vandemeulebrouck, 80 ans, tailleur, Hôtel-Dieu. — Adèle Alart, 58 ans, ménagère, Hôtel Dieu. — Jules Meyer 46 ans, fileur, Hôtel-Dieu.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 31 janvier. — Achille Bourgois, Pont-Rompu. — Charles Buffe, ruelle Lepers.

Du 1er février. — Arthur Leleu, rue de la Latte.— Marie Paris, rue de la Belle Vue. —Marguerite Béhague rue Saint-Pierre. — Edouard Desbonnets, rue du Moulin Tonton. — Victorine Perez, rue de Lille.— Marie Dessauvages, rue de la Tossée. — Narcisse Libert rue de l'Amidonnerie.

Décès du 31 janvier.— Henri Dubus, 5 mois 15 jours Blanc Seau. — Léonie Keyl, 51 ans 9 mois, sans profession, rue Winoc Chocqueel. — Pélagie Gossart, 67 ans profession, rue Fin de la Guerre. — Joseph Lebrun, 82 ans 3 mois, Hospice Général.

Du 1er février. — Néant

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille NOYELLE DERÉGNAUCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Joseph DERÉGNAUCOURT, décédé subitement à Roubaix, le 31 janvier 1884, dans sa 57e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 3 février à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée contour Saint-Martin, 11.

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edouard-Joseph CATTEAU, décédé à Roubaix, le 1er février 1884, dans sa 5 e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 3 courant, à 8 heures du matin, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 33.

Les amis et connaissances de la famille DELGRANGE-CARETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie Thérèse DELGRANGE, décédée à Roubaix, le 1er février 1884, à l'âge de 58 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 3 dudit mois, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue Dampierre, boulevard de Beaurepaire, près la fabrique de carreaux.

Les amis et connaissances de la famille VEYS LARIVIÈRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu, de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albert Ignace VEYS, ancien maître couvreur, décédé subitement à Roubaix, le 31 janvier 1884 dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 3 février, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Estaminet du Tir, derrière l'église du Sacré Cœur.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCKE-MAROO, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean VANHOUCKE, décédé à Roubaix, le 1er février 1884, dans sa 55e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 3 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. —L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 68.

Les amis et connaissances de la famille MOREAU MERIAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Louis MOREAU, décédé à Roubaix le 1er février 1884, dans sa 75e année, sont priés de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 24, chez M. Fidèle Bellot.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 4 février 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Désirée Constantine BIDON, épouse de Monsieur Alexandre DUFOSSEZ, décédée à Roubaix, le 7 janvier 1884, dans sa 68e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix, le lundi 4 février 1884, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Adélaïde PIAT, veuve de Monsieur Jean-Baptiste COCHETEUX, décédée à Roubaix, le 28 décembre 1883, dans sa 81e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 février 1884, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Louis Joseph JOURON, époux de Dame Virginie FLAMENT, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1884, à l'âge de 59 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église d'Hem, le lundi 4 février 1884, à 0 heures, pour le repos de l'âme de Dame Appolline-Désirée BOUILLET décédée à Hem, le 5 janvier 1884, dans sa 51e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

TOURNAI. — On lit dans le *Courrier de l'Escaut :*

Plusieurs familles honorables de notre ville viennent d'être douloureusement éprouvée par la mort de *M. Broquet*, ancien président du Tribunal, décédé hier dans la soirée.

» Esprit délicat et distingué, homme d'une grande modération, M. Broquet charmait, par son tact exquis et sa sereine affabilité, tous ceux qui l'approchaient ».

OSTENDE. — On écrit de cette ville, le 31 janvier :

« Un bateau d'intérieur chargé de charbon a coulé bas, la nuit dernière, dans notre premier bassin, où il était amarré. Heureusement, il n'y avait personne à bord. Il faut croire que, par suite des tempêtes que nous avons éprouvées ces jours derniers, des navires ont dû se débarrasser de leurs cargaisons, car à marée basse, notre plage, côté ouest, est semée de raisins de Corinthe. Les riverains des dunes profitent de cette occasion pour ramasser ces fruits secs. »

BLANKENBERGHE. — *La tempête.* — De notre correspondant de Blankenberghe, 28 janvier : « La tempête sévit toujours avec rage, à tel point que nos pêcheurs n'osent prendre la mer.

» Grand émoi, hier, matin, sur la digue, où tout Blankenberghe attendait l'entrée au port de la chaloupe *Cécile*, numéro 195, patron Vandewaele, qui menaçait de sombrer en vue de la côte. La chaloupe luttait contre une mer terrible, lorsque, au moment d'entrer au port, elle faillit se briser.

C'est grâce au sang-froid de Vandewaele que l'équipage doit son salut. Par une manœuvre habile, le bateau alla se jeter contre l'estacade de droite, où se trouvaient des pêcheurs qui leur jetèrent une corde. Par deux fois, la chaloupe brisa l'estacade sous les pieds des sauveteurs. Ceux-ci faillirent être broyés.

BRUXELLES. — *Chambre des députés.* — M. Janson a interpellé le gouvernement au sujet de l'extradition de l'anarchiste Cyvoct.

M. le ministre de la justice combat la demande d'extradition au point de vue purement juridique et déclare qu'il n'est pas d'avis que Cyvoct doive être réclamé à la France.

L'ordre du jour proposé par M. Janson et contenant ces mots : « Cyvoct, condamné en France comme coupable des faits pour lesquels il ne pouvait pas être extradé » est repoussé par 111 voix contre 4 et 2 abstentions.

TRIBUNAUX

Rome, 1er février.

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui huit internationalistes, pour association criminelle, à des peines variant de 3 mois à 4 ans de prison et de 50 à 100 francs d'amende.

Paris, 2 février.

La IIe chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, présidée par M. Barbier, juge, dans son audience d'hier, a condamné à huit jours d'emprisonnement, pour provocation à un attroupement armé ou non, la dite provocation non suivie d'effet, M. Sevra (Joseph-Vincent-Casimir), 22 ans, employé à la Compagnie du gaz, et l'un des individus arrêtés le 10 janvier dernier, à la gare d'Orléans, lors du départ de M. le comte de Paris pour l'Espagne.

C'est un crime aujourd'hui, de laisser souffrir un parent, un ami, un voisin; puisqu'un ou deux flacons de dragées Ste-Lucie, suffisent pour lui rendre la santé, la vie. En raison des cures, vraiment extraordinaires, obtenues tous les jours, grâce à ces précieuses dragées; plusieurs personnes haut placées, ont, paraît-il l'intention de solliciter une récompense nationale pour l'auteur M. Huyoh, à Solesmes (Nord). — 1 fr. 50.

Dépôt à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place. 29791—9450

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL

Une nouvelle interpellation

On lit dans le *Rappel :*

L'interpellation de M. Langlois sera suivie de celle de M. Haentjens sur la réduction du prix des places de chemins de fer, pour le transport des travailleurs.

M. Haentjens, dans cette interpellation, qui s'adresse au ministre des travaux publics, se propose de demander quelles mesures le gouvernement doit prendre pour réaliser l'éventualité, prévue par les conventions, d'une notable diminution des tarifs.

M. Raynal doit répondre que, quant à lui, il sera prêt à réaliser la réduction en question, lorsqu'il sera possible pour l'Etat, de dégrever l'impôt de la petite vitesse ; mais la question dépend plus particulièrement du ministre des finances qui a seul qualité pour dire si le Trésor peut renoncer à une de ses ressources.

Toutefois, M. Raynal ajoute qu'à l'heure présente, il n'est pas possible de songer à une réduction de ce genre, notre situation financière, loin de comporter une mesure pareille, exigeant plutôt la création de nouvelles ressources pour faire face aux dépenses qui résulteront, prochainement, de l'application des lois nouvelles actuellement en élaboration.

M. Edmond About

Paris, 2 février.

On annonce que M. Edmond About a donné sa démission de président de la Société des Gens de Lettres.

M. de Brazza

Paris, 2 février.

M. Dutreuil de Rhins, représentant de la mission Brazza à Paris, envoie aux journaux la note suivante :

» Prévenu que les adversaires de la mission française de l'Ouest africain vont de nouveau faire courir le bruit de la mort de M. de Brazza, avec l'espoir de nuire à la demande de crédits, M. Dutreuil de Rhins, représentant des intérêts de la mission à Paris, croit devoir mettre le public en garde contre ces fausses nouvelles ».

Le « Journal Parlé » mis en interdit

Paris, 2 février.

Par arrêté de M. le Préfet de police Camescasse, l'entrée de la salle de l'Athénée, où se fait le « Journal parlé », est interdite au public.

Le discours d'ouverture du Parlement anglais

Londres, 2 février.

On connaît en partie le discours que la Reine, prononcera à l'ouverture du Parlement. Au sujet de l'Egypte, le discours renouvellerait les engagements précédents de retirer les troupes anglaises dès que l'état de choses en Egypte justifierait cette mesure.

Dissolution du Reichstag

Berlin, 2 février.

On prévoit qu'à la suite de la nouvelle rupture entre le gouvernement prussien et le parti catholique, les mesures exceptionnelles contre les socialistes, qui, depuis 1878, ont été prorogées d'année en année, ne seront plus maintenues par le Reichstag.

Or, la loi contre les socialistes devant perdre son effet au mois de septembre prochain, tandis que les nouvelles élections au Reichstag se feraient en octobre, M. de Bismarck verrait lui manquer ses plus puissants moyens d'action.

C'est pourquoi le chancelier se propose de saisir le Reichstag, dès sa prochaine rentrée, d'un projet de loi tendant à renouveler les mesures exceptionnelles. Il est presque certain que la majorité du Parlement repoussera cette fois-ci sa proposition ; mais il répondrait à un refus par une prompte dissolution, qui, au moins, lui permettrait d'avancer le terme des élections générales et de contrôler celles-ci à la faveur du petit état de siège.

L'agitation en Autriche

Vienne, 2 février.

Les mesures exceptionnelles, prises par le gouvernement autrichien, sont certainement très-violentes, Il est vrai que quelques assassinats horribles ont été commis récemment à Vienne, et qu'une grande panique règne dans cette ville.

Cependant, en supposant même que les arrestations opérées par la police n'aient abouti à aucun résultat, l'abolition du jury, l'interdiction de réunions publiques, etc., sont plutôt des symptômes de terreur que de fermeté dans les sphères élevées.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et* PAR FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 2 février.

Le conseil des ministres, tenu ce matin, sous la présidence de M. Grévy, s'est occupé du budget de 1885.

Le ministre des finances a déclaré qu'il s'efforçait d'éviter de nouveaux impôts à cause du mauvais effet que cela pourrait produire aux prochaines élections.

Il a ajouté qu'il procéderait à une réduction de dépenses s'il était impossible d'équilibrer les recettes et les dépenses; enfin il a dit qu'il mettrait de légères surtaxes sur les tabacs notamment dans les départements frontière.

L'amiral Perrot a communiqué à ses collègues des dépêches annonçant l'arrivée du général Millot à Saïgon.

Mort de M. de Brazza

Paris, 2 février.

Suivant les dépêches arrivées au ministère de la marine, la nouvelle de la mort de M. de Brazza paraît confirmée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier) et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 2 février 1884

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Les couloirs

M. DE BAUDRY D'ASSON proposera, à la fin de la discussion, sur la crise économique, l'ordre du jour suivant:

« La Chambre, considérant qu'il y a, dans Paris seulement, 160,000 ouvriers sans ressources, par suite du manque de travail ; considérant que le Gouvernement n'a pas pu prévenir la crise ; que, depuis 10 jours, le pouvoir public dit qu'il n'existe pas de remède pratique immédiat, que le peuple n'a rien à attendre du gouvernement, sinon la misère et la famine, passe à l'ordre du jour. »

M. Pieyre en proposera un autre tendant à inviter le gouvernement à faire adopter, aussitôt que possible, les propositions concernant la question sociale, la réduction de l'impôt foncier, la réforme de l'impôt sur les boissons, etc.

COMMERCE

LES VENTES D'ANVERS

Anvers, 1er février.

2,504 balles ont été offertes.

1,124 ont été adjugées à prix toujours en baisse.

Anvers, 2 février, 3 h. 24 s.

1496 balles ont été mises en vente.

1035 ont été vendues.

Les prix n'ont subi aucun changement.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët.

Le Havre, 2 février 1884.

Cours de clôture de New-York, du 1er février

Ventes du jour : 37,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes du jour : 18,000 balles contre 31,000 en 1883 et 22,000 en 1882.

Total de la semaine : 110,000 balles contre 170,000 en 1883 et 93,000 en 1882.

Cotons

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil
		10.73	10.89	11.06	11.20	11.33	11.45

août	sept.	octob.	nov.
11.53	11.20	10.80	10.74

Saindoux

jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
	9.37	9.45	9.52	9.60	9.65	9.70	9.75

Maïs

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
			61 3/4	63 1/4	64 3/4	65

Cafés

fév.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sep.
10.80	10.95	11.05	11.15	11.15	11.20	11.20	11.25

Froment

fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
105	107 1/4	109 3/4	112 1/4	113 3/4	110

Roubaix, 2 février 1884.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 2 février.

Ventes 200 b. Marché calme.

Liverpool, 2 février.

Ventes 7,000 b. Marché calme.

New-York, 2 février.

Middling Upland, 10 3/4.

Recettes aux Etats-Unis : 18,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 7/16, Savannah 10 3/8.

LAINES

Anvers, 1er février.

Voici le résultat de la seconde séance de nos enchères trimestrielles, tenue hier après-midi :

Offertes.		Vendues.
1326 balles laines de B.-A. nouv.	tonte	778 b.
91 » » d'Entre-Rios	»	3 »
1417 balles		781 b.

La faiblesse que nous signalions hier, s'est encore accentuée à la séance de ce jour, bien que le choix des laines exposées fût tout-à-fait supérieur.

La baisse pour les laines de Buenos-Ayres est pleinement de 5 centimes sur les cours de novembre. Il n'y a d'exception que pour les laines très-fines, rares cette année, ce qui est toujours le cas quand la tonte est légère.

De gré à gré, on a fait, ce jour, 135 balles Plata.

Voici l'ordre de vente de la quatrième séance, 2 février :

(Par le courtier J. J. MELGES.)

D'ordre de MM. Bunge & Ce ; 349 balles laines de Buenos-Ayres et 6 b. de Montevideo.

D'ordre de MM. W. Büsch et Ce : 347 balles laine de M.-Video.

D'ordre de MM. J. Bocking et Ce ; 164 balles laines de M.-Video.

D'ordre de M. A. Ellerman : 76 balles laines de la Bande-Orientale, 43 b. de B.-Ayres, 31 b. de M.-Video et 10 b. lavée.

D'ordre de M. Ch. Michiels : 139 b. laines de B.-Ayres.

D'ordre de MM. Hütz et Havenith : 118 ball. laines de B.-Ayres.

D'ordre de MM. Oostendorp et Ce : 119 balles de laines de Monte-Video et 63 balles de B.-Ayres.

D'ordre et pour compte de qu'il appartiendra : 31 balles laine lavée.

HOUBLONS

Nuremberg, 31 janv.

Les affaires ont été calmes hier et aujourd'hui et seulement 350 balles ont eu preneurs ; les arrivages ont comporté 150 balles : la tendance est très-ferme. Les prix payés sont très-élevés. Les bons houblons colorés sont principalement recherchés ; les qualités légères, dans les prix de 172 à à 178 Rm, dont on offre seulement en vente, sont également demandées.

On cote : Wurtemberg prima 190 à 192, secunda 170 à 182, Hallertau prima 190 à 192, secunda 170 à 182 ; Pologne prima 188 à 190, secunda 170 a 182; Alsace prima 185 et 188 secunda 170 à 180 houblons des montagnes 180 à 188 ; Martkwaare 165 à 180 ; Aischgrund 179 à 185 Rm.

PARIS, 2 févr. — *Huile de colza* . courant 79 25 mars [illegible] 4 de mars 77 7 [illegible] 77 50 — *Huile de lin* : [illegible] 4 de mars 55 50. [illegible] — *Spiritueux* [illegible] 44 25, mars 44 75, 4 de mai [illegible] 46 7. — *Sucres bruts.* 88 degr. [illegible] 25 [illegible] — *Sucres blancs* no. [illegible] 52 6 , mars 52 [illegible], 4 de mars 53 10, 4 de mai 54 [illegible] — *Sucres raffinés* [illegible] 103 .. — *Farines* 9 marques [illegible] courant 47 75 mars 47 [illegible] 4 de mars [illegible] 4 de mai 2 [illegible] — *Mat ture Corbeil* 56 .. — *Blés* courant 22 90, mars 23 [illegible] 4 de mars 23 90, 4 de mai 24 [illegible] — *Seigles* courant [illegible] 0 mars 15 10 4 de mars 15 [illegible] 4 de mai 16 [illegible]

Marché aux Huiles de Lille

Cours du 2 fév.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	.. ..	20 .. à 2? ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	2? .. 30 ..	.. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	.. ..	20 .. 21 50	25 .. ..
Lin étranger	.. ..	20 .. 21 ..	21 .. 25 5

Cours précédents

Huile de colza	79 .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	85 .. .. ..
Lin du pays	76 .. .. ..
Lin étranger	50 .. .. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 2 fév. — Sucre indigène 88 degrés courant 41 25 id. numéros 7 à 9 .. .. Id. en pains 6 kilog. numéro 1, 103 .. sucre numéro 3, . . Id. indigène numéro 3 .. .. 3/6 betteraves disponibles 43 .. Id courant .. ..Id. grains disponibles .. .. Id. fin 1re qual. dispon. .. .. Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible ... Id. à livrer premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. d'été .. Id. .. 4 derniers .. .. prochain .. ..

ANVERS, 2 février. — Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos. — Pétroles (cote officielle). — Disponibles 20 75 .. .., janvier .. .., février .. .., mars .. .., 4 derniers .. .. — Sucre brut et entrepot, 88 deg. no 12/20 disp. 41 25 .. .., id. février 41 75 ... — Lards salés secs d'Amerique. Longues bandes nouv. 99 .. .. .. Courtes bandes nouv. 105 . .. .., Longues et courtes bandes réunies par moitié, livrables en janvier. . .. . .., id. février. 103 50 . .. — Saindoux. Marque Wilcox disp. 112 50 .. .., janvier .. .., février 112 50 .. .., mars avril 112 25 .. .. — Café : On a vendu .. s. Santos, à .. .. cts.

L'OMNIBUS ILLUSTRE

Journal des Familles, paraissant le dimanche

5 francs par an

PARIS—LILLE—BRUXELLES

Sommaire du numéro du 3 février 1884.

Causerie, par Armand Dulac. — L'accusée, poésie, par Edouard Pailleron. — Longfellow, par Paul Fernat. — La Buissonnière, par Gérald, (suite). — La Femme en Blanc (suite), par Wilkie Collins. — Variétés. — Rébus.

Nos Gravures : 1o La vie en Egypte : le Caire, une dame arabe en visite. — 2o H. W. Longfellow. — 3o La Femme en Blanc : il me dit qu'il était allé à la ferme.

LIBRAIRIE DE L'OMNIBUS ILLUSTRÉ

63, rue Esquermoise, Lille

Sauvons-le ! par Mlle Emilie Carpentier, 1 vol. in-12, illustré de 40 vignettes, par Riou, dernier succès de la *bibliothèque rose illust.* 2 fr. 25. — **Le Secret de Rose**, par G. de Beugny d'Hagerue (roman) 1 vol. in-12, 3 fr. 50. — **La Musique**, par Casimir Colomb, ouvrage illustré de 119 gravures, 1 vol. in-12, (2e édition) 2 fr. 25. — **Tristesses et Sourires**, (*le grand succès du jour*) par Droz, 1 vol. in-12, 3 fr. 50. — **Lettres d'un Dragon**, (*très-recommandé*), 1 vol. in-12, 3 fr. 50. — **Les Nouveautés de la Science**, *par Albert Lévy*, 1 vol. in-12, 1 fr. — **Nouveau Dictionnaire Français**, contenant tous les mots de la langue orthographiés d'après la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie de France et expliquée à l'aide de 2,300 figures, par L. Pouret, 1 vol. in-12, cartonné, 3 fr. — **Les Merveilles de la Photographie**, par Gaston Tissandier, 1 vol. in-12, illustré de 65 gravures, 2 fr. 25. — **L'Energie morale**, beaux exemples, par Zurcher et Margollé, 1 vol. in-12, illustré de 15 vignettes, 2 fr. 25. — **Histoire de l'Orfévrerie** depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Ferdinand de Lastayrie (de l'Institut) 1 vol. in-12, illustré de 62 gravures 2 fr. 25. — **La Matière et ses Transformations** par P. Deleveau, 1 vol. in-12, illustré de 89 figures, 2 fr. 25.

Dix pour cent de remise aux abonnés de l'Omnibus Illustré.

Par poste 0,40 en sus par volume.

Par colis postal 0,60 seulement en sus pour commande de plusieurs volumes. 29946

La Compagnie Générale Transatlantique place, en ce moment, à 460 francs (dernier cours de la bourse avec tendance à la hausse) des obligations remboursables à 500 fr. en 27 ans, et rapportant 25 fr. par an. Cette valeur, vraiment française est recherchée de l'épargne qui a enfin cessé de se laisser prendre aux émissions de titres étrangers ou de spécultation, dont on a écrasé le marché. On sait que le Gouvernement subventionne les lignes postales de la Compagnie Transatlantique, les obligations de cette compagnie, qui lutte si énergiquement contre le pavillon anglais, sont donc des valeurs offrant toute sécurité, au même titre que la rente. 20598

MÉDECINE. Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriel et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan** au sel de Berthollet. — *La boîte* : **2 fr. 50.**

Maladie de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhé, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudre de Paterson** au bismuth et magnésie. — *Pastilles* : **2 fr. 50.** — *Poudres* : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses, — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux il est recommandé aux enfants, aux femmes delicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — *La Bouteille* : **4 fr.**

DETHAN, pharmacien, 90 Faubourg Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France. 1867

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Les nombreuses récompenses obtenues par l'**Alcool de menthe de RICQLÈS** font surgir chaque jour de nouvelles imitations, que leurs auteurs ne craignent pas de proclamer bien supérieures à tous les produits similaires. Le public est donc prié, pour éviter toute erreur, de s'assurer si l'étiquette du flacon porte le nom et la signature de H. DE RICQLÈS, qui est le seul inventeur de l'alcool de menthe et dont les brevets remontent à plus de 40 ans,

En conséwuence, on ne saurait trop recommander d'EXIGER LE VÉRITABLE NOM de H. DE RICQLÈS, car parmi les nombreuses imitations, il en existe dont la *similitude* de nom peut surtout donner lieu à confusion. 20578

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le **PURGATIF** le plus agréable et le plus efficace est le **Chocolat de Desbiere**, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 20504

PLUS DE DARTRES

Voir à la 4e page. 28685-358

UN EMPLOI DE REPRÉSENTANT

est offert dans un certain nombre de villes, pour vente des obligations à lots des villes de Paris, Lyon, Lille, Amiens et du Crédit Foncier de France.

Ecrire à Monsieur le Secrétaire de la

Caisse Générale d'Épargne et de Crédit

Place Lafayette, 116, Paris.

2894—20589—8004

Guérison de la

PHTHISIE PULMONAIRE

et de la Bronchite Chronique

Traitement nouveau. — Brochure in-8 de 136 pages (17e mille) PAR LE Dr JULES BOYER, DE PARIS

FRANCO : 1 FR. 50.

Chez DELAHAYE, Lib.-Edit., place de l'Ecole de Médecine, PARIS

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imprimerie ALFRED REBOUX.